

CIRCULAIRE ACADEMIQUE D'ORGANISATION
BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE 2017
STMG

** Epreuve en Evaluation en Cours d'Année (ECA)*

Sommaire :

- ❖ Tableau récapitulatif des épreuves : page 2

- ❖ Dispositions communes : page 2

- ❖ Dispositions particulières : pages 3 à 7
 1. Epreuve de spécialité : pages 3 à 5
 - 1^{ère} partie : partie écrite
 - 2^{ème} partie : partie pratique *
 - Candidats des établissements privés hors contrat et candidats individuels

 2. EA : étude de gestion * : pages 6 à 7
 - Etude de gestion
 - Candidats des établissements privés hors contrat et candidats individuels

- ❖ Annexes : pages 8 à 20
 - Epreuve de spécialité
 - Etude de gestion

Références réglementaires :

Note de service n° 2013-091 du 7 juin 2013

Note de service n° 2012-075 du 26 avril 2012 (modifiée par la note de service n° 2012-182 du 20 novembre 2012)

Tableau récapitulatif des épreuves :

Epreuve terminale : épreuve de spécialité

Nature	Sous-épreuves	Modalité	Période	Durée	Convocation Professeurs	Convocation Candidats
Pratique	Réalisation du projet	ECA	Tout au long de l'année	/	Chef d'établissement	Chef d'établissement
	Soutenance du projet	Oral ponctuel	Du 29/05 au 02/06/2017	20 min	DEC	DEC
Ecrit	/	Ecrit ponctuel	20 juin 2017 14h00-18h00	4 heures	DEC	DEC

Epreuve anticipée : étude de gestion

Nature	Sous-épreuves	Modalité	Période	Durée	Convocation Professeurs	Convocation Candidats
Orale	Conduite de l'étude	ECA	Tout au long de l'année	/	Chef d'établissement	Chef d'établissement
Orale	Présentation orale	ECA	Du 11/05 au 26/05/2017	10 min	Chef d'établissement Annexe 5	Chef d'établissement

Epreuve ponctuelle d'étude de gestion pour les candidats individuels et les candidats scolaires de terminale : du 11/05 au 26/05/2017. Les centres qui accueillent des candidats individuels doivent informer la DEC du jour et de l'heure de passage de chaque candidat ainsi que les examinateurs à convoquer.

Dispositions communes :

- Chaque centre d'épreuve est susceptible d'accueillir des candidats individuels,
- La DEC fournira les listes d'émargement, les bordereaux de notation pour la remontée des notes et ouvrira le serveur Lotanet durant la période d'évaluation.

Les fiches nominatives d'évaluation seront transmises aux établissements sous la forme d'un fichier PDF. Charge aux établissements d'éditer les fiches nominatives en vue de l'évaluation.

- Les fiches individuelles renseignées pour chaque élève ont le statut de copies d'examen. Elles sont strictement confidentielles et aucune communication ne peut être faite aux candidats avant la fin de la session avec les copies et bordereaux de notation.

Les fiches devront être retournées au rectorat en fin de session.

Les candidats qui souhaitent consulter leurs fiches ne pourront y avoir accès que sur demande, et lorsque la session sera achevée.

- Dans le but de constater juridiquement l'absence d'un candidat, il convient de convoquer les candidats par écrit.

Candidats absents :

Il appartient au chef de centre d'apprécier le motif de l'absence.

En cas d'absence non justifiée, la note de zéro sur les compétences évaluées au moment du contrôle est attribuée au candidat absent.

En cas d'absence justifiée l'évaluation sera organisée à une autre date proposée au candidat.

Aménagement d'épreuves :

Ces épreuves sont éligibles aux aménagements dont peuvent bénéficier certains candidats.

Dispositions particulières :

1. Epreuves de spécialité

La définition de l'épreuve est commune aux quatre spécialités de la série STMG du baccalauréat technologique : « gestion et finance », « mercatique (marketing) », « ressources humaines et communication », « systèmes d'information de gestion ».

Épreuve écrite et pratique

Durée : 4 heures pour la partie écrite ;

Partie pratique évaluée en cours d'année ;

Coefficient : 12 (chacune des deux parties de l'épreuve est affectée d'un coefficient 6).

1ère partie : épreuve écrite

– CONVOCATION –

Les candidats sont convoqués individuellement par le Recteur.

– MODALITES –

Le sujet est propre à chaque spécialité. Il présente distinctement les deux sous-parties.

Première sous-partie : Le candidat doit, à partir de ses connaissances et de la documentation fournie, proposer des solutions aux problèmes posés, en tenant compte des contextes et des contraintes définis dans le sujet.

Seconde sous-partie : Le candidat doit répondre à une question relative à une problématique de gestion en lien avec les situations et les thèmes du programme abordés dans la première partie.

– NOTATION –

La partie écrite de l'épreuve de spécialité est notée sur 20 points. Le sujet mentionne le nombre de points affectés à chacune des sous-parties.

Dans la mesure du possible, l'examineur est un professeur ayant en charge l'enseignement de spécialité dans la série STMG.

Tableau récapitulatif des effectifs (au 31 janvier 2017) :

Centre d'épreuve	Effectif			
	Ressources humaines et communication	Mercatique	Gestion et finance	Systèmes d'information de gestion
Lycée Polyvalent Montbéliard	73	84	16	
Lycée Xavier Marmier	14	33	15	
Lycée Saint Jean	58	123	64	6
Lycée Jacques Duhamel	23	18	8	
Lycée Jean Michel	23	14	25	
Lycée Pré Saint Sauveur		22	7	
Lycée Augustin Cournot	14	9	11	
Lycée Georges Colomb	29	13	7	
Lycée les Haberges	19	20	15	
Lycée Louis Lumière	17		10	
Lycée Notre Dame des Anges	55	68	12	14

2ème partie : épreuve pratique

– CONVOCATION –

Pour la partie réalisation de projet, les examinateurs et les candidats sont convoqués par le chef d'établissement.

Pour la partie soutenance, les candidats sont convoqués individuellement par le Recteur. Cette convocation donne lieu à signature d'une feuille d'émargement au moment de l'évaluation.

– MODALITES –

La partie pratique prend appui sur un projet mené par le candidat au cours de l'année de terminale.

Le projet est une production qui mobilise des ressources et des activités coordonnées entre elles, dans un contexte en rapport avec la spécialité. Il est ancré sur une situation de gestion dans une organisation inscrite dans un environnement économique et juridique, dont les éléments managériaux et de système d'information sont explicites.

Les missions nécessaires à la réalisation du projet sont menées dans le cadre de travaux en équipe (petit groupe d'élèves). Elles impliquent la mobilisation de technologies numériques.

Le projet suscite la mise en œuvre d'activités cohérentes et complémentaires se traduisant par des productions répondant à l'objectif visé. Le choix du projet est effectué avec le conseil et sous l'autorité du professeur de spécialité. Dans tous les cas, la contribution personnelle du candidat doit pouvoir être nettement distinguée.

Composition du dossier :

- d'une fiche de travail synthétique, conforme au modèle joint en annexe 1 de la présente circulaire, décrivant le projet, la démarche suivie et rendant compte des résultats obtenus au regard des objectifs visés ; elle précise la contribution personnelle du candidat au projet ;

- des supports numériques utilisés et produits par le candidat.

La constitution de ce dossier et son exploitation au cours de la soutenance du projet sont obligatoires.

Réalisation du projet :

L'évaluation de **la réalisation du projet intervient au cours de l'année scolaire**, en fonction de son état d'avancement. Cette étape est notée sur 12 points.

Cette évaluation est conduite par l'enseignant responsable du suivi du projet qui apprécie le travail individuel du candidat.

Le professeur établit une fiche individuelle d'évaluation conforme au modèle joint en annexe 2 (fiche d'évaluation n° 1) de la présente circulaire. Cette fiche a le statut de copie d'examen.

Soutenance du projet :

Durée : 20 min

La soutenance du projet est organisée par le recteur d'académie les 29 et 30 mai ainsi que les 1^{er} et 2 juin 2017. Cette étape est notée sur 8 points.

Convocation des candidats et des examinateurs par demi-journée : 6 candidats le matin et 6 candidats l'après-midi.

Les candidats remettent leur dossier à l'examineur au début de chaque demi-journée à 8h00 et 13h30.

Les examinateurs consultent les dossiers de 8h00 à 9h00 et de 13h30 à 14h30, puis interrogent de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 à raison d'un candidat toutes les 30 minutes.

En l'absence de dossier, ou en présence d'un dossier incomplet, le candidat est interrogé et l'évaluation en tient compte.

Le candidat dispose de 10 minutes pour présenter, à partir de son dossier, le projet et la démarche suivie pour le réaliser, justifier ses choix et en analyser la pertinence. Cette présentation est suivie d'un entretien avec l'examineur d'une durée de 10 minutes. Durant la soutenance, le candidat a recours aux outils numériques de l'établissement (dont il disposait durant l'année) nécessaires à sa communication, assorti de moyens de projection.

L'évaluation est conduite par un enseignant de la spécialité qui n'a pas suivi l'élève en classe terminale. L'interrogateur établit une fiche d'évaluation conforme au modèle joint en annexe 3 (fiche d'évaluation n° 2) de la présente circulaire. Cette fiche a le statut de copie d'examen.

Cas des candidats individuels et des candidats des établissements privés hors contrat ou inscrits au Cned

La « partie pratique » fait l'objet d'une unique évaluation ponctuelle en fin d'année scolaire, d'une durée de 30 minutes.

Les missions nécessaires à la réalisation du projet peuvent être menées dans le cadre de travaux individuels. Elles impliquent la mobilisation de technologies numériques.

La composition du dossier est identique à celle prévue pour les candidats scolaires.

Le candidat remet son dossier à l'examineur avant le début de l'épreuve. En l'absence de dossier, ou en présence d'un dossier incomplet, le candidat est interrogé et l'évaluation en tient compte.

Le candidat dispose de 10 minutes pour présenter, à partir de son dossier, le projet, la démarche suivie pour le réaliser et les résultats obtenus, en recourant aux technologies numériques nécessaires à sa communication. Il dispose des ressources numériques de l'établissement : poste informatique standard avec suite bureautique, assorti de moyen de projection. Au besoin, il pourra apporter des outils supplémentaires. Cette présentation est suivie d'un entretien avec l'examineur d'une durée de 20 minutes, en vue d'explicitier les résultats présentés et de justifier la démarche suivie, les méthodes et les outils sollicités. Il pourra être demandé au candidat au cours de l'entretien d'effectuer une démonstration pratique.

L'examineur établit une fiche individuelle d'évaluation conforme au modèle joint en annexe 4 de la présente circulaire (fiche d'évaluation n° 3). Cette fiche a le statut de copie d'examen.

L'épreuve se déroule dans l'établissement désigné par le recteur. Le candidat doit préalablement s'assurer des caractéristiques techniques de l'environnement numérique mis à sa disposition et de sa compatibilité avec les supports présentés.

Session de remplacement

Un candidat évalué au cours de l'année pour la réalisation du projet seulement est évalué à la session de remplacement pour sa soutenance, selon des modalités identiques à celles du premier groupe. Il est noté sur 8 points et conserve la note obtenue sur 12 points en cours d'année.

Un candidat qui n'a été évalué ni pour la réalisation du projet ni pour la soutenance du projet, est évalué à la session de remplacement selon les mêmes modalités que celles des candidats individuels. Il est noté sur 20 points.

– REUNION DE PREPARATION –

Une réunion de préparation et d'harmonisation concernant les oraux de projet se déroulera le **mardi 9 mai 2017** au lycée Pergaud, à Besançon à **9h30** et le **mercredi 10 mai 2017** au lycée Polyvalent, à Montbéliard à **9h30**.

2. Etude de gestion

Épreuve orale anticipée, évaluée en cours d'année.

Seuls sont pris en compte les points supérieurs à la note de 10 sur 20. Ces points sont multipliés par 2.

– PREALABLE –

Les candidats redoublants sous statut scolaire présentent une étude différente de celle choisie au cours de leur précédente année de première.

L'épreuve a lieu en deux parties : conduite de l'étude puis présentation.

- Conduite de l'étude

Cette partie est notée sur 14 points.

L'évaluation intervient au cours de l'année scolaire, en fonction de l'état d'avancement de l'étude.

L'étude donne lieu à la constitution d'un dossier comportant :

- une fiche de travail synthétique établie conformément au modèle en annexe 5 (fiche de travail) de la présente circulaire ; cette fiche permet de rendre compte de la délimitation de la question, des méthodes de recherche, de sélection et de validation des informations, des technologies mises en oeuvre, du calendrier observé et permet de décrire la démarche suivie par le candidat ;
- les documents et les informations sélectionnés ;
- les conclusions rédigées de l'étude sur une page.

La fiche de travail synthétique est visée par le professeur responsable de l'enseignement de sciences de gestion.

Le dossier n'est pas évalué.

Le professeur responsable de l'étude de gestion renseigne une fiche d'évaluation conforme au modèle en annexe 6 (fiche d'évaluation de la conduite de l'étude) de la présente note de service.

La fiche de travail synthétique et la fiche d'évaluation ont le statut de copies d'examen.

- Présentation orale

Cette partie est notée sur 6 points. Elle vise à évaluer la présentation orale de l'étude par le candidat

Elle dure 10 minutes. Elle débute par un exposé de 5 minutes, suivi d'une phase d'entretien de 5 minutes.

Le candidat peut appuyer sa présentation sur les documents numériques qu'il juge pertinents.

Préconisation académique : Pour l'entretien, il paraît souhaitable que l'examineur soit un professeur de l'établissement autre que celui ayant l'élève en sciences de gestion.

Un cadencement des candidats toutes les 15 minutes pourrait être envisagé.

L'examineur renseigne une fiche d'évaluation conforme au modèle en annexe 7 (fiche d'évaluation de la présentation orale) de la présente circulaire.

Elle a un statut de copie d'examen.

– CONVOCATION –

Les examinateurs et les candidats sont convoqués par le chef d'établissement.

– MODALITES –

Candidats scolaires

L'épreuve se déroule au sein de l'établissement de formation du candidat. Le chef d'établissement arrête, en liaison avec l'équipe pédagogique, les modalités concrètes d'organisation de l'épreuve et contrôle son bon déroulement.

L'évaluation des candidats se déroulera entre le 11 et le 26 mai 2017.

Candidats individuels, issus des établissements privés hors contrat ou inscrits au Cned et candidats scolaires de terminale

L'épreuve consiste en une présentation orale de l'étude conduite par le candidat.

L'épreuve dure 20 minutes. Elle débute par un exposé de 10 minutes et se poursuit par un entretien.

L'épreuve prend appui sur le dossier constitué par le candidat au cours de l'étude qu'il a conduite. Ce dossier est constitué conformément aux dispositions de la présente note de service applicables aux candidats scolaires, à l'exception du visa du professeur responsable, qui n'est pas requis. Il est présenté par le candidat le jour de l'épreuve.

Le candidat se munit, le cas échéant, des documents et des supports numériques qu'il juge utile de présenter à l'appui de sa présentation.

L'évaluation est conduite par un professeur enseignant les sciences de gestion en classe de première. Il renseigne une fiche d'évaluation conforme au modèle en [annexe 8](#) (fiche d'évaluation de la conduite de l'étude et de sa présentation). La note de cette fiche est sur 20 points. Le dossier n'est pas évalué.

L'épreuve est organisée dans un centre d'examen désigné par le recteur d'académie.

Les dates d'interrogation seront déterminées ultérieurement par les centres d'épreuves et la DEC3.

La DEC3 établira un ordre de mission pour les interrogateurs des candidats individuels ou issus d'établissements hors contrat. A cette fin, les chefs d'établissements qui les accueilleront rempliront le tableau en [annexe 9](#) et le transmettront à la DEC3.

Absence des candidats :

Candidats relevant des établissements publics et privés sous contrat :

En cas d'absence injustifiée à une des deux parties de l'épreuve, celle-ci est notée « 0 » (zéro) mais le candidat est noté sur le reste de l'épreuve.

En cas d'absence justifiée relevant de la force majeure, l'établissement veillera à fixer un autre créneau pour la soutenance orale du candidat.

Les candidats n'ayant pas pu être évalués à la seconde partie de l'épreuve pourront la subir à la session de septembre, sous réserve qu'ils soient régulièrement inscrits à celle-ci. L'établissement veillera à conserver et à communiquer la note de la première partie de l'épreuve au rectorat afin que la note globale de l'épreuve puisse être saisie dans le logiciel de gestion des candidats.

Candidats libres et hors contrat :

Les règles communes concernant les absences à une épreuve du baccalauréat s'appliquent.

– HARMONISATION DE L'ÉVALUATION –

Une réunion de préparation et d'harmonisation se déroulera le **mardi 9 mai 2017** au lycée Pergaud, à Besançon à **14h00** et le **mercredi 10 mai 2017** au lycée Polyvalent, à Montbéliard à **14h00**.

Lors de cette réunion préalable aux épreuves, les examinateurs adopteront des dispositions communes de notations.

Suite aux épreuves, une mise en péréquation des notes aura lieu entre les IPR et les correcteurs.

ANNEXES

Epreuve terminale : épreuve de spécialité

ANNEXE 1

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE Série STMG, épreuve de spécialité, partie pratique

PROJET : fiche de travail synthétique

(recto)

Session :		Spécialité :
Académie :		
Candidat	Nom :	
	Prénom :	
	Date de naissance :	

Projet	Intitulé :
	Contexte :
	Nombre d'élèves impliqués :

Description du projet

Méthodes mobilisées	
Technologies mises en œuvre	
Supports numériques utilisés (à apporter le jour de l'épreuve)	

PROJET : fiche de travail synthétique
(verso)

Démarche suivie		Productions	Contribution personnelle du candidat
Identification des besoins			
Définition des objectifs			
Identification des contraintes			
Réalisation du projet			
Résultats obtenus			

Nom et prénom du professeur responsable	Date et signature
	Cachet de l'établissement

ANNEXE 2

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE Série STMG, épreuve de spécialité, partie pratique

Évaluation de la réalisation du PROJET

Fiche d'évaluation n°1

Session :		Spécialité :	
Académie :			
Candidat	Nom :		
	Prénom :		
	Date de naissance :		
Projet	Intitulé :		

Critères d'évaluation	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
<i>Mise en œuvre de la démarche de projet</i>				
Qualité de la définition du problème ou du besoin				
Adéquation de la démarche de réalisation du projet aux objectifs				
Maîtrise des techniques et des méthodes utilisées				
Pertinence des propositions et des résultats présentés				
Implication dans le travail de l'équipe				
<i>Usage des technologies numériques dans la conduite du projet</i>				
Organisation de l'espace de travail numérique lié au projet				
Usage approprié des ressources mobilisées				
Contrôle des résultats obtenus				
			Note :	/12

Commentaires	
IMPORTANT : la proposition de note ne doit en aucun cas être communiquée au candidat	
Nom et prénom du professeur évaluateur	Date de l'évaluation et signature

ANNEXE 3

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE Série STMG, épreuve de spécialité, partie pratique

Évaluation de la soutenance du PROJET

Fiche d'évaluation n°2

Session :		Spécialité :	
Académie :			
Candidat	Nom :		
	Prénom :		
	Date de naissance :		
Projet	Intitulé :		

Critères d'évaluation	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
<i>Communication orale</i>				
Structuration de l'exposé				
Analyse et justification des choix				
Argumentation et réactivité aux questions				
Qualité de l'expression orale				
Maîtrise du contenu présenté				
<i>Usage des technologies numériques lors de la soutenance</i>				
Maîtrise de l'exploitation des supports de communication				
Justification du choix des supports présentés				
Dossier présent : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>			Note :	/ 8

Commentaires	
IMPORTANT : la proposition de note ne doit en aucun cas être communiquée au candidat	
Nom et prénom de l'examineur	Date de l'évaluation et signature

ANNEXE 4

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE Série STMG, épreuve de spécialité, partie pratique

Évaluation de la partie pratique

Candidats individuels et candidats des établissements privés hors contrat ou inscrits au CNED

Fiche d'évaluation n°3

(recto)

Session :		Spécialité :			
Académie :					
Candidat	Nom :				
	Prénom :				
	Date de naissance :				
Projet	Intitulé :				
Critères d'évaluation		Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
<i>Mise en œuvre de la démarche de projet</i>					
Qualité de la définition du problème ou du besoin					
Adéquation de la démarche de réalisation du projet aux objectifs					
Maîtrise des techniques et des méthodes utilisées					
Pertinence des propositions et des résultats présentés					
<i>Usage des technologies numériques dans la conduite du projet</i>					
Adéquation des applications et des services utilisés					
Usage approprié des fonctionnalités disponibles					
Contrôle des résultats obtenus					
<i>Communication orale</i>					
Structuration de l'exposé					
Argumentation et réactivité aux questions					
Qualité de l'expression orale					
Maîtrise du contenu présenté					
<i>Usage des technologies numériques lors de la soutenance</i>					
Maîtrise de l'exploitation des supports de communication					
Justification du choix des supports présentés					
Dossier présent : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				Note : / 20	

(verso)

Commentaires	
IMPORTANT : la proposition de note ne doit en aucun cas être communiquée au candidat	
Nom et prénom de l'examineur	Date de l'évaluation et signature

ANNEXES

Epreuve anticipée : étude de gestion

Epreuve anticipée d'étude de gestion

Fiche de travail

SESSION :	
NOM DU CANDIDAT :	ETABLISSEMENT :
PRENOM DU CANDIDAT :	ACADEMIE :

Question choisie (la délimitation du périmètre de travail est mise en évidence)

Organisation(s) sélectionnée(s)

Démarche générale

Méthodes de recherche, ainsi que de sélection et de validation des informations

Technologies mises en œuvre

Calendrier observé

Nom et prénom du professeur responsable	Date et signature

Epreuve anticipée d'étude de gestion

Fiche d'évaluation de la conduite de l'étude

SESSION :	
NOM DU CANDIDAT :	ETABLISSEMENT :
PRENOM DU CANDIDAT :	ACADEMIE :

Critères d'évaluation	Très Insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Pertinence et validité des informations mobilisées				
Rigueur de l'analyse effectuée				
Intérêt des conclusions				
Adéquation de la démarche suivie à la question étudiée				
Pertinence des documents retenus et des supports utilisés				

NOTE :	/ 14
---------------	-------------

COMMENTAIRES

Nom et prénom de l'examineur	Date et signature

Epreuve anticipée d'étude de gestion

Fiche d'évaluation de la présentation orale

SESSION :	
NOM DU CANDIDAT :	ETABLISSEMENT :
PRENOM DU CANDIDAT :	ACADEMIE :

Critères d'évaluation	Très Insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Structuration de l'exposé				
Cohérence de l'argumentation				
Clarté du propos				

NOTE :	/ 6
---------------	------------

COMMENTAIRES	
Nom et prénom de l'examineur	Date et signature

Epreuve anticipée d'étude de gestion

Fiche d'évaluation de la conduite de l'étude et de sa présentation

SESSION :	
NOM DU CANDIDAT :	ETABLISSEMENT :
PRENOM DU CANDIDAT :	VILLE :
	ACADEMIE :

Critères d'évaluation	Très Insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
Pertinence et validité des informations mobilisées				
Rigueur de l'analyse effectuée				
Intérêt des conclusions				
Adéquation de la démarche suivie à la question étudiée				
Pertinence des documents retenus et des supports utilisés				
Structuration de l'exposé				
Cohérence de l'argumentation				
Clarté du propos				

NOTE :	/ 20
--------	------

COMMENTAIRES

Nom et prénom de l'examineur	Date et signature

ANNEXE 9

**CONVOCATION AU JURY DES EPREUVES ANTICIPEES D'ETUDE DE GESTION
DE LA SERIE STMG – SESSION 2017**

M. (nom, prénom)

Professeur de

S/c de Mme ou M. le Proviseur du lycée :

DATES ET HEURES	LIEU	EPREUVE	SERIE	<u>Nombre de candidats</u> mention obligatoire	NATURE DES TRAVAUX
	Salle	Etude de gestion	STMG		Interrogation et report des notes sur les fiches individuelles
ORGANISATION SOUS LA RESPONSABILITE DU CHEF DE CENTRE					

CETTE MISSION FAIT PARTIE DES OBLIGATIONS DE VOTRE CHARGE.
DANS LE CAS OU VOUS SERIEZ DANS L'IMPOSSIBILITE ABSOLUE DE L'ASSURER,
JE VOUS PRIE DE M'EN TENIR INFORME IMMEDIATEMENT AVANT MEME DE
M'ADRESSER LES PIECES JUSTIFICATIVES.
CETTE CONVOCATION TIENT LIEU D'ORDRE DE MISSION.

Le Recteur,
Pour le Recteur,
Pour le secrétaire général et par délégation,
Le chef de division,



Hélène GIROD

ANNEXE 10

Cachet de l'établissement

Planning prévisionnel de passage de l'épreuve d'étude de gestion des candidats individuels ou relevant des établissements hors contrat.

Nom et prénom du candidat	Date et heure de passage	Examineurs prévus pour l'épreuve orale (indiquez les disciplines enseignées)